



NOUVELLES CPF

Trimestriel d'information de la CPF, n°11 d' juillet à septembre 2012

SOMMAIRE

Vue : position de la CPF
sur le jatropha.....P.2

PARTENARIATS

La CPF consultée par
l'USAID sur la résilience
et la sécurité
alimentaire.....P.3

DANS NOS FEDERATIONS

Deux fédérations
membres s'impliquent
dans la reforestation....P.5

ZOOM

Le Ministre des droits
humains dans les locaux
de la CPF.....P.6

PAYSANS DU MONDE

La CPF, partie prenante
d'une dynamique de
plaidoyer lancée et
animée par des ONG du
Nord et des OP du Sud
JNP.....P8



**NON A UNE
CULTURE A
GRANDE ECHELLE
DU JATROPHA !**

Position de la CPF sur le jatropha

NON A UNE CULTURE INTENSIVE DU JATROPHA ET DES AUTRES AGRO-CARBURANTS AU BURKINA FASO

Ayant constaté un engouement de plusieurs acteurs (ONG, associations, leaders d'opinion) pour le Jatropha dans notre pays, la CPF fait le constat que :

Au regard des techniques culturales actuellement vulgarisées (association aux cultures vivrières ou plantation pure) ; Compte tenu du **faible rendement** de cette culture dans les conditions pédo-climatiques du Burkina ; Vu la **toxicité** du jatropha pour l'Homme et les animaux ;

Dans la mesure où des pays plus nantis aux plans climatiques et financiers (Brésil, Madagascar) ont, au terme d'expériences non fructueuses, abandonné la production du jatropha ;

Considérant qu'une substitution des énergies fossiles par les agro-carburants induirait à terme un **accaparement des bonnes terres agricoles** au Burkina. En effet, selon une étude du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques réalisée en 2008 et intitulée « Opportunité de développement des bio-carburants au Burkina Faso », il faudrait entre 869 000 à 5 000 000 hectares de jatropha pour couvrir la consommation actuelle du Burkina en énergies fossiles ;

Etant donné qu'aucune étude n'a prouvé à ce jour, un réel potentiel du jatropha pour l'exploitation forestière et faunique ; Vu que le jatropha est en **concurrence avec la sécurité alimentaire** en étant produit sur des terres fertiles et non sur des terres arides ;

Vu que très peu de résultats de recherche existent sur les avantages comparatifs du jatropha cultivée à grande échelle ; Vu qu'il existe d'autres sources d'énergie propre non concurrentielles des cultures vivrières ;

Vu le risque qu'à terme, la production des bio-carburants soit davantage exportée



que consommée localement. En effet, il revient à l'heure actuelle de constater que les pays développés ont tendance à substituer progressivement les énergies fossiles par des énergies renouvelables dont prioritairement les bio-carburants ; **Fidèle à sa vision, réaffirmant son attachement à la défense de l'exploitation familiale et soucieuse de la promotion de la souveraineté alimentaire au Burkina, la CPF à l'état actuel s'oppose au développement de la production du ja-**

tropa et des autres agro-carburants au Burkina Faso. Pour ce faire, la CPF :

Demande aux ministères en charge de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur de commanditer des études approfondies sur la toxicité du jatropha et sur son effet de contagion ;

Invite l'Etat burkinabè à surseoir à la promotion du jatropha et des autres agro-carburants dans les politiques agricoles et énergétiques ;

Invite le ministère en charge de l'énergie à mettre le cap sur la promotion de l'énergie solaire et éolienne au détriment du jatropha et des bio-carburants ;

Suggère aux producteurs déjà engagés dans la culture du jatropha de privilégier la plantation de haies vives au détriment de la culture associée ou pure ;

Interpelle les décideurs politiques sur les risques sanitaires liés à l'utilisation des unités de production d'huile de jatropha à des fins de production d'huiles alimentaires ;

Encourage le ministère en charge de la recherche agricole à mener des études sur la rentabilité technico-économique et social du jatropha ;

Interpelle les promoteurs du jatropha à faire preuve de transparence dans la diffusion de l'information sur la plante ;

La Confédération Paysanne du Faso



La CPF

Un cadre d'émergence de producteurs professionnels et responsables



La CPF consultée par l'USAID sur la résilience et la sécurité alimentaire

L'agence américaine pour le Développement International (USAID) en voie d'élaborer une stratégie de résilience. Pour ce faire, elle cherche des réponses émanant des professionnels agricoles à la question suivante : « Que faire de mieux pour répondre aux urgences et catastrophes ? ». Le 19 Septembre 2012, des experts et consultants représentant l'institution ont rencontré la CPF pour connaître des réponses appropriées.

La partie CPF composée de Bassiaka DAO (président), Boureima DIALLO (1^{er} Vice-Président), Marc GANSONRE (secrétaire général adjoint), Colette NANA (responsable adjoint à l'organisation), Oumar BOCOUM (membre du comité de contrôle), Eric OUEDRAOGO (membre

du conseil d'Administration) et Omar OUEDRAOGO (chargé de communication) a accueilli avec satisfaction la mission.

En analysant la situation séance tenante, la CPF a tout d'abord fait remarquer que l'humanitaire mobilise plus les bailleurs que le développement. Or, financer le développement agricole par exemple, permettrait de s'attaquer durablement à la faim et à la pauvreté en milieu rural tandis que financer l'humanitaire relève de la spontanéité. Pour la CPF, « *il vaut mieux apprendre à pêcher que de donner du poison* ». Aussi a-t-elle suggéré à la missions des réponses qui tiennent à cœur les ruraux burkinabè :

La définition et la mise en œuvre d'une politique agricole efficace et mise en co-

hérence avec des politiques commerciales tournées vers la souveraineté alimentaire du peuple burkinabè et la protection du marché des produits agricoles.

La formation des ressources humaines dans le domaine de la récupération des terres dégradées et dans la gestion durable des ressources naturelles. L'appui direct des initiatives de résilience de la part des institutions de développement et de financement agricole. D'après la CPF, la résilience n'est pas une nouvelle trouvaille pour le paysan burkinabè. Depuis la sécheresse des années 70, les paysans burkinabè qui se reconnaissent à la CPF se situent constamment dans une logique de résilience.

Par Omar OUEDRAOGO

DANS NOS FEDERATIONS

Union Nationale des Mini-Laiteries du Burkina (UNML-B) COMBLER LES BESOINS DES CONSOMMATEURS BURKINABE EN LAIT LOCAL

Face au défi de renforcer les capacités d'intervention en matière de développement de la production et transformation laitière au Burkina Faso, l'Union Nationale des mini laiteries et producteurs du lait local au Burkina a été créée en 2007. Elle émane d'une concertation entre les producteurs et productrices de lait et mini laiteries. L'UNML a pour objectifs majeurs de défendre les intérêts moraux et matériels de ses membres, d'encourager et travailler à la professionnalisation de la filière lait local au Burkina Faso et de lutter contre la concurrence déloyale du lait en poudre. La fédération se prévaut aujourd'hui de plusieurs acquis. Figurent parmi eux, l'achat d'un terrain pour



Mme Korotoumou GARIKO,
présidente de l'UNML et membre
du Collège des femmes de la CPF

la construction d'un centre de formation, l'équipement des membres en matériel de transformation de lait, la construction et l'équipement d'une mini laiterie à Koudougou et l'équipement de laiteries par des congélateurs solaires. L'UNML nourrit l'ambition de développer des services à ces membres. Pour Mme Korotoumou GARIKO qui préside aux destinées de l'union, l'intermédiation financière au profit de la filière lait, la formation aux métiers de transformateurs laitiers et la prospection des marchés pourraient être les services à apporter dans un avenir proche.

Par Francine KANZIE (stagiaire)



Campagne de reboisement 2012

LES GROUPEMENTS FORESTIERS ET LES PROMOTEURS DES PRODUITS NON LIGNEUX REVERDISSENT LE VILLAGE DE GALO

Par un protocole de collaboration, la Fédération Nationale des Unions et Groupement de Gestion Forestière (FNUGGF) et la Fédération Nationale des Opérateurs des Produits Forestiers Ligneux et Non Ligneux (FENAO/PFLNL), deux fédérations œuvrant dans la filière bois-énergie ont décidé de reboiser huit chantiers d'aménagement forestier du Ziro. Une cérémonie a été organisée à cet effet à Galo à environ 100



Poko CONSEIGA,
président de la FNUGGF

km au sud de Ouagadougou, le 09 Août 2012. Ces deux fédérations ont entrepris cette action pour que le village de Galo retrouve son couvert végétal d'antan.

La population de Galo s'est mobilisée fortement pour cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités administratives et coutumières de la région du centre ouest. Le Président de la FENAO/PFLNL, l'une des fédérations initiatrices de cette opération a indiqué que cette action s'inscrit dans le cadre du programme national de reboisement et a pour objectifs de « Lut-



A l'image de cette exploitante forestière, beaucoup de femmes ont pris part à l'action de reboisement

ter contre la déforestation, lutter contre les changements climatiques et minimiser les effets négatifs dans le domaine de l'environnement. Il a également affirmé l'engagement des deux fédérations à veiller à la survie des plantes. « Nous n'allons pas planter pour planter : mais nous allons planter et entretenir » dit-il.

Le haut-commissaire de la Province du Ziro, représentant le Gouverneur de la région du centre-ouest a déclaré que « Le bois qui constitue la principale source d'énergie et utilisé par 85% de la population burkinabè, reste le produit de vos efforts quotidiens d'exploitation et de commercialisation. En outre, à travers l'aménagement participatif des forêts naturelles, votre contribution est fort appréciable quant à la gestion durable des forêts, au renforcement des économies locale et nationale, et à l'amélioration des conditions de vie des populations. » IL a tenu à saluer l'initiative des deux fédérations qui, contribue à la restauration des forêts en proie à une

dégradation continue et inquiétante. « Ce type de réalisation s'inscrit en droite ligne de la politique et des objectifs du gouvernement face aux défis de la désertification, de l'érosion, de la diversité biologique et des changements climatiques. Je vous exhorte donc à maintenir et à renforcer cet esprit de cohésion et de solidarité, et; de solidarité, et à poursuivre cette œuvre



El hadj Kassoum NASSA,
président de la FENAO/PFLNL

hautement éco-citoyenne que vous venez d'entreprendre. »

Estimant, que le développement durable passe par la protection de l'environnement, le haut-commissaire de la province du Ziro a réaffirmé l'entière disponibilité des autorités régionales et provinciales à accompagner les actions de reboisement. Aux partenaires techniques et financiers il a réitéré les sincères remerciements du gouvernement pour leur soutien précieux et pour les multiples acquis que cela a permis d'engranger.

Par Julienne Obi OUATTARA
(stagiaire)



Nous a rendu visite Le Ministre des droits humains dans les locaux de la CPF

Le Ministre des Droits Humains et de la Promotion Civique, le Professeur Albert OUEDRAOGO a rendu visite à la Confédération Paysanne du Faso le 7 août 2012. L'objectif de la visite était de s'imprégner des problèmes majeurs en matière de droits humains rencontrés par les paysans burkinabè.



A la fin de la rencontre, le Ministre (boubou) a posé avec des élus de la CPF pour la postérité

Ce sont des producteurs avertis que notre visiteur du jour a rencontrés lors de sa sortie le 7 août dernier à la CPF. Albert OUEDRAOGO a pu avec quelques leaders paysans échanger autour d'un certain nombre de problèmes se rapportant aux droits humains. Les paysans ont donc saisi l'occasion pour exprimer leurs préoccupations en la matière. Ainsi, la problématique de la Sécurisation Foncière a fait l'objet de discussions. De même, la confiscation arbitraire des terres aux paysans avec le cas récent dans la commune rurale de Nagréongo précisément dans la zone aménagée de linoghin ou un champ de coton a été retiré à un producteur pour y construire une école et les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont constitué des points d'échanges. Les paysans ont aussi salué la visite du Ministre et espéré que leurs préoccupations seront prises en compte pour l'avènement d'un Burkina Faso où les droits des paysans en particu-

lier sont connus et respectés. Par ailleurs, Albert Ouédraogo a procédé à une remise de documents à la CPF. Le Ministre a dit, prendre notes de la substance des échanges et rassuré les paysans d'une suite favorable aux questions soulevées. Une audience était prévue au Ministère de la Promotion des Droits Humains et de

la Promotion Civique pour discuter avec les producteurs des voies et moyens à entreprendre pour améliorer la situation. A ce jour, les différents problèmes posés restent sans solution et l'audience évoquée se fait toujours attendre.

Francine KANZIE-EPIBOE (stagiaire)



La CPF

*Nouvelles CPF, veuillez lire
et en susciter la lecture*

01 BP 2978 Ouagadougou 01 / TEL : (00226)50 30 18 44
Email : cpf@fasonet.bf / Site web : www.cpfburkina.org



Management des risques agricoles

LA CPF, LANCE UN PROJET PILOTE



Participants venus d'environ 12 pays du monde pour prendre part au lancement international du projet FaRMAF

La CPF et ses partenaires ont procédé les 26 et 27 Mai 2013 au lancement international du projet de gestion des risques agricoles en Afrique (FaRMAF). A l'heure des changements climatiques porteurs de risques climatiques pour les exploitations familiales africaines, la CPF en compagnie des plates formes paysannes de la Tanzanie et de la Zambie voudrait emprunter le chemin de l'assurance agricole pour minimiser les risques encourus par les champs et fermes africains. Au Burkina Faso, cette solution est expérimentée par la CPF dans le cadre du projet pilote FaRMAF dans les provinces du Tuy et du Mouhoun. Il s'agira pour ce projet de développer et de vulgariser des outils efficaces de gestion des risques agricoles et climatiques. Concrètement toutes les idées et initiatives paysannes ou non paysannes en lien avec l'assurance agricole, le warrantage et les systèmes d'information des marchés, seront passées au peigne de l'innovation pour apporter des solutions aux producteurs agricoles

d'Afrique. Pour ce faire, trois réseaux paysans régionaux (ROPPA en Afrique de L'Ouest, SACAU en Afrique australe et EAFF en Afrique de l'Est) interviendront dans la mise en œuvre du projet à travers des actions de capitalisation des résultats et de plaidoyer pour une « répliquabilité » des actions du FarMAF. A l'échelle continentale, le PAFO se chargera du travail de capitalisation et de plaidoyer. Trois instituts de recherche apporteront une touche scientifique aux outils développés. La CPF sera en partenariat avec le CIRAD/France tandis que MVIATA Tanzanie et ZNFU Zambie travailleront respectivement avec la NRI/Grande Bretagne et la WUR/Pays-Pays. L'ensemble du projet est porté par AGRINATURA qui est un consortium européen d'instituts de recherche. L'Union Européenne est le bailleur qui finance l'action à hauteur de 4 712 442 euro soit environ 3 091 159 316 francs CFA dont 500 000 000 gérés par la CPF.

Par Omar OUEDRAOGO

NOUVELLES CPF

Trimestriel d'information
et de liaison de la Confédération
Paysanne du Faso (CPF)
01 BP 2978 Ouagadougou 01
TEL : (00226)50 30 18 44
Email : cpf@fasonet.bf
Site web : www.cpfburkina.org

EQUIPE DE REDACTION ET DE PUBLICATION

Directeur de Publication
Bassiaka DAO
(Président de la CPF)

Directeur des rédactions
Maurice SANWIDI
(Secrétaire Permanent de la CPF)

Rédacteur en chef
Omar OUEDRAOGO
(Chargé de communication de la CPF)

Rédacteurs pour ce numéro
Omar OUEDRAOGO,
Julienne Obi OUATTARA (stagiaire)
Francine KANZIE-EPIBOE (stagiaire)

Montage
Agence L'Etalon

IMPRESSION
Alliance Imprimerie
Tél. 50 50 66 57

*Pour toute information complémentaire,
n'hésitez pas à contacter notre service
Information-Communication*



Influence des politiques agricoles en Europe et en Afrique de l'Ouest

LA CPF PARTIE PRENANTE D'UNE DYNAMIQUE DE PLAIDOYER

Des ONG de solidarité internationale du Nord que sont SOS Faim Belgique, VECO/Belgique et le CFSI/France et des plates formes paysannes d'Afrique membres du ROPPA que sont, la CNOP/Guinée, la CNOP/Mali, la CPF/Burkina Faso, le CNCR Sénégal, la CTOF/Togo, la PNOPPA/Bénin et la PFP/Niger se sont mis en ensemble pour lancer et animer une dynamique de plaidoyer pour la prise en compte de l'exploitation familiale dans ces deux parties du monde. Partie prenante de cette dynamique, la CPF est représentée dans le groupe par Eric OUEDRAOGO qui prend part à toutes les actions y relatives. De retour de Danemark où la dynamique a organisé récemment des activités, Eric OUEDRAOGO apporte des précisions sur les objectifs, la stratégie et les effets de la campagne.

Vous venez de séjourner à Copenhague au Danemark dans le cadre d'une campagne de plaidoyer pour l'exploitation familiale. Quels sont les changements que cette campagne voudrait apporter aux exploitations familiales burkinabè ?

L'objectif de cette campagne est d'influencer la politique européenne de coopération afin que cette politique de coopération prenne en compte les exploitations familiales dans la politique de promotion de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et par le fonds européen pour le développement (FED). L'exploitation familiale est le type d'agriculture qui existe en Afrique de l'Ouest et que nous défendons. Si l'Europe accepte de prendre en compte ce type d'agriculture dans leur politique, tous les financements que ce soit sur la sécurité alimentaire vont reposer sur les exploitations familiales et nous souhaitons leur modernisation mais cela avec quel moyen ? Etant donné que dans nos pays, toutes les actions de développement se focalisent sur les interventions du FED nous souhaitons que l'agriculture familiale soit prise en compte.



Eric OUEDRAOGO à une rencontre organisée par la dynamique à Horsens au Danemark

Quels sont les thématiques particulières et les enjeux abordés lors des rencontres de plaidoyer tenues au Danemark ?

Il y a eu beaucoup de thématiques tels que la sécurité alimentaire, le changement climatique, les APE. Cette rencontre a pour objectif d'amener les parlementaires d'Europe, de l'Afrique des Caraïbes et du Pacifique à prendre en compte l'agriculture familiale dans les résolutions. Nous souhaitons en matière de changement climatique, la création d'un fond régional d'adaptation au changement climatique. Nous avons également demandé en matière de sécurité alimentaire que les politiques acceptent de travailler en vue d'atteindre la souveraineté alimentaire dans la sous région. Notre objectif est donc d'amener les parlementaires à prendre des résolutions dans cette optique. Les parlementaires ont accepté lors de la rencontre sur les APE en Angola de créer le dit fonds. En ce qui concerne la sécurité alimentaire, nous avons commencé à faire le plaidoyer depuis Bruxelles. En effet nous

nous sommes entretenus pendant une heure de temps avec le commissaire européen du développement pour lui soumettre nos doléances sur cette question. Il a avoué que pour l'Afrique de l'Ouest, leur priorité est la sécurité alimentaire quitte à ce que chaque pays avec la délégation de l'UE et l'ordonnateur national compléter pour que les priorités du pays pour le 11^{ème} FED soient axées sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et l'exploitation familiales.

A ce stade de la campagne, quelles avancées significatives ont-elles été obtenues en faveur de l'exploitation familiale ?

Les avancées que nous avons obtenues, c'est d'abord la prise en compte de l'exploitation familiale par l'UE dans les politiques d'intervention. Dans le domaine de l'agriculture afin qu'il puisse contribuer ainsi à la sécurité alimentaire. Ainsi les prochaines réformes politiques qui interviendront à partir du 14 juin 2012 prendront désormais en compte les exploitations familiales. Le commissaire européen au développement a également demandé aux sociétés civiles du nord et du sud, avec l'appui de l'ordonnateur national et la délégation nationale de l'Union Européenne de préciser leurs besoins en terme d'investissement privé et public. Il a annoncé également l'ouverture d'un dialogue permanent et direct entre les OP et les délégations de l'UE de nos pays. Je voudrais dire que l'APP est un cadre propice et idéal d'échange entre les parlementaires des pays ACP et d'Europe sur la coopération entre ces différentes entités géographiques. Etant donné que les politiques européennes influent beaucoup sur les politiques africaines en matière de développement, il serait souhaitable que ces politiques soient cohérentes. Pour cela, il faut d'abord que les politiques africaines soient elles même cohérentes.

Propos recueillis par Julienne Obi OUATTARA (stagiaire)





La CPF

**Un cadre d'émergence
de producteurs professionnels
et responsables**

01 BP 2978 Ouagadougou 01 / TEL : (00226)50 30 18 44
Email : cpf@fasonet.bf / Site web : www.cpfburkina.org

***Ce bulletin a été produit avec
le soutien de***



Oxfam

